

Corse infos

## Le Cesec revendique son rôle de lanceur d'alertes

ISABELLE LUCCIONI



*Hier, la présidente du Cesec, Marie-Jeanne Nicoli a invité la présidente de l'Assemblée de Corse et le président de l'exécutif à se pencher sur les travaux de l'assemblée consultative. - PAULE SANTONI*

**L'instance représentative de la société civile avait invité, hier la présidente de l'Assemblée de Corse et le président du conseil exécutif. Elle souhaite renforcer sa mission de conseil auprès des élus en restant dans son rôle consultatif. En présentant notamment ses travaux d'auto-saisine**

Marie-Jeanne Nicoli ne pratique pas la rupture ni l'affrontement. La présidente du Cesec est une adepte du dialogue et de la concertation. Il n'empêche que, tranquillement, les choses sont dites.

Comme cela a été le cas hier, lors de la réception de Marie-Antoinette Maupertuis et de Gilles Simeoni.

Le Cesec c'est la représentation de ces corps intermédiaires qui permettent aux élus de « sentir » la population entre deux scrutins. Au-delà de son rôle consultatif dans l'examen des textes qui doivent être débattus à l'Assemblée de Corse, le Conseil économique social environnemental et culturel se veut force de propositions.

Ce sont, ces travaux « d'auto-saisine » que Marie-Jeanne Nicoli a remis de manière officielle à la présidente de l'Assemblée de Corse et au président de l'Exécutif.

Huit textes ont ainsi été présentés mais aussi un document complet en trois chapitres sur les infléchissements demandés pour la société corse après le choc de la pandémie de Covid, intitulé *Cambià u campà*.

Trois chapitres qui s'intitulent « Vers un nouveau modèle économique », « Vers une meilleure qualité de vie pour tous » et « Vers l'émancipation individuelle et collective ». Ce dernier opus est une sorte de feuille de route vers « le monde d'après » que chacun appelait de ses vœux au plus fort du confinement et qui semble aujourd'hui s'éloigner à la faveur d'un retour en force des pratiques antérieures à la pandémie. Dans son allocution, Marie-Jeanne Nicoli a tiré la sonnette d'alarme.

*« La crise sanitaire a empiré un certain nombre de situations. Les syndicats nous alertent, comme les associations qui viennent en aide aux plus précaires. En matière d'environnement également les associations sont en première ligne, et l'échec relatif de la Cop 26 fait craindre le point de non-retour. Quant à la culture, elle est plus que jamais menacée par une société du consumérisme et du divertissement », a-t-elle rappelé en substance.*

La présidente du Cesec a aussi appuyé sur le malaise d'une société qui pratique de plus en plus « *la défiance envers la parole publique* » une défiance qui se manifeste aussi contre la démocratie représentative - et donc contre les élus - perçus comme ne prenant pas suffisamment en compte les préoccupations réelles de la population.

Dans ce contexte, « *c'est le rôle de lanceur d'alertes que nous revendiquons* », a-t-elle affirmé tranquillement, en appuyant sur le besoin de concertation avec l'Assemblée de Corse et la nécessité de renforcer encore le lien entre les représentants de la société civile, dans sa diversité, et les élus issus du suffrage universel. Un rôle d'intermédiaire qui, bien utilisé, permet d'adapter les politiques aux besoins de la population.

## **La grogne des associations**

Quelques minutes plus tôt, alors que le Cesec examinait le budget supplémentaire (avec la fameuse proposition de ne pas y inscrire les 86,3 millions d'euros attribués à la Corsica Ferries) le ton était bien plus virulent sur les bancs des conseillers.

La première salve est venue de Pierre Santoni « *Je ne participerai à aucun vote de cette séance. Aujourd'hui mes mandants (NDLR : les clubs sportifs notamment) n'ont toujours pas perçu les sommes prévues par l'agence régionale du sport. Nous ne savons toujours pas ce que la CdC va abonder. On n'arrive pas à échanger, mais on va nous demander des comptes sur des fonds que nous n'avons pas reçus* », s'est emporté le président du Cros-Corse.

Il était immédiatement relayé par Hyacinthe Choury. « *Je vais abonder dans le sens de M. Santoni, les associations de lutte contre la pauvreté se heurtent à un tel comportement dans les services que j'en viens à penser qu'il y a des saboteurs dans l'administration de la CdC. Vous vous rendez compte qu'on a dit à la Croix Rouge, vous n'aurez pas de subvention pour l'aide alimentaire* », a taclé le président du Secours populaire.

Sans aller jusqu'à la notion de sabotage délibéré, Jean Brignole du STC a reconnu avoir lui-même des difficultés à se faire entendre dans l'intérêt des agents de la CdC. « *On pourrait se coaliser et aller tous ensemble voir les élus* » a-t-il proposé, tandis que Laetitia Cucchi d'Inseme proposait de « *signaler concrètement notre mécontentement par l'abstention* ».

## **Instance de coordination**

Les réponses de la présidente Maupertuis et du président Simeoni à Marie-Jeanne Nicoli sont allées, hier, dans le sens d'une meilleure concertation.

*« Nous avons beaucoup de choses à mettre en commun avec vous mais aussi avec l'Assemblea di a Ghjuventù et avec la Chambre des territoires. Nous sommes en pleine refonte de notre règlement intérieur. Il faut améliorer l'articulation entre nous et les différentes instances. Il serait bon qu'il y ait une instance de coordination au sein de nos institutions »,* a reconnu Marie-Antoinette Maupertuis.

*« Le travail partenarial avec les instances consultatives est essentiel. Il va falloir faire mieux »* a renchéri Gilles Simeoni. Avant de proposer de « *faire le point une fois par mois* » et « *des rencontres bilatérales avec le bureau du conseil exécutif* ».

À l'issue de cette rencontre très officielle et très protocolaire, Marie-Jeanne Nicoli espérait que les propositions du Cesec trouveraient une oreille attentive. « *Les rapports que nous proposons ne sont pas très universitaires et ils ont parfois été qualifiés de décousus. Mais ils sont le fruit d'une concertation et de la recherche de terrains d'entente. Je pense pour ma part qu'il faut développer les instances de concertation de façon à aboutir à une simplification de la demande, dans tous les secteurs mais aussi à une meilleure information du public* », plaidait-elle.